



Aux personnes de Saint-Gérard-Majella

AVIS PUBLIC

Modification du calendrier des séances du conseil pour l'année 2021

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que lors de la séance ordinaire du conseil municipale du 10 août 2021 a apporté la modification suivante (art. 148 et 148.0.1 CM) au calendrier des séances ordinaires de la Municipalité de Saint-Gérard-Majella qui avait été adopté à la séance ordinaire du 7 décembre 2020.

- La séance qui devait avoir lieu le mardi 7 septembre à 20h00 aura lieu le mardi, 7 septembre à 19h00.
- La séance qui devait avoir lieu le lundi 4 octobre 2021 à 20h00 aura lieu le mardi, 5 octobre à 19h00.
- La séance qui devait avoir lieu le lundi 15 novembre 2021 à 20h00 aura lieu le mardi, 16 novembre à 19h00;
- La séance qui devrait avoir lieu le mardi 14 décembre 2021 à 20h00 aura lieu le mardi, 14 décembre à 19h00.

En foi de quoi, je donne le présent certificat ce 12^e jour du mois d'août de l'an deux mille vingt et un.

La directrice générale,

Anny Boisjoli

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Anny Boisjoli, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Gérard-Majella, certifie par la présente avoir publié, en date du 12 août 2021, l'avis public pour la modification du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2021, en affichant une copie à chacun deux endroits déterminés par le Conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 12 août 2021.

ANNY BOISJOLI
Directrice générale et secrétaire-trésorière